

AMOPA – Section du Pas-de-Calais
REUNION de BUREAU élargie aux CORRESPONDANTS de secteurs
Judi 12 décembre 2019 à 9H30 – Montreuil-sur-Mer
Compte-rendu établi par Didier CHAPPE, Secrétaire de la section

Membres du Bureau			Correspondants de secteurs		
Noms/Prénoms	P	Exc.	Noms/Prénoms	P	Exc.
Michel CARPENTIER, <i>Président de section</i>	X		Serge et Annick DASSONVILLE Arras	X	
Didier CHAPPE, <i>Secrétaire</i>	X		Bernadette DOUTREMEPUICH St-Pol		X
Christian FRERE, <i>Trésorier</i>	X		Philippe FOURNIER Calais	X	
Régine GAWLOWICZ, <i>Vice-Présidente</i>	X				
Anne-Catherine PECOT, <i>Secrétaire-Adjointe</i>	X				
Françoise VINCENT-MALAGA, <i>Trésorière Adjite</i>	X				

Membres actifs et sympathisants invités, sont présents : Marie-Jeanne CARPENTIER, Françoise CHAPPE, Marie-Brigitte FRERE, Henri PECOT

Le président excuse l'absence de Bernadette et Alain DOUTREMEPUICH, empêchés. Les travaux débutent à 10H et reprennent chacun des points prévus à l'ordre du jour.

A – Adoption du P.V de la réunion du 27 février 2019 à MERLIMONT

Le PV de la réunion du 27 février 2019 a été adressé à tous les membres du bureau et correspondants de secteurs. Il figure sur le site de l'AMOPA. **Il est adopté à l'unanimité des présents.**

B – Ordre du Jour de la réunion du 12 décembre 2019

1. Informations du Siège de l'AMOPA

Michel Carpentier s'appuie sur une fiche distribuée à tous pour rappeler sous forme chronologique un certain nombre d'informations parvenues du Siège national : nombre d'adhérents au fil de l'année, lettres du Siège n°1, 2 et 3. Il insiste sur les personnes localement autorisées à accéder aux données personnelles des adhérents et s'en dit satisfait : en effet, en cas d'indisponibilité d'une personne, la vie de la section pourra continuer sans interruption.

Une discussion s'engage alors sur la revue de l'AMOPA, que le bureau national souhaite moderniser et rendre plus attractive. Sur le nom de la revue, « AMOPA » paraissant peu explicite, il est proposé « Revue des Palmes Académiques ». S'agissant du contenu, les avis sont partagés : d'aucuns aiment la diversité des articles, chacun pouvant ainsi toujours y trouver son compte, d'autres proposent que chaque revue présente un thème pour les articles culturels, afin d'éviter une impression de fouillis. L'unanimité se fait en revanche sur la nécessité de mieux traiter les actions initiées auprès des jeunes et qui sont notre raison majeure d'exister.

2. Vie de notre section du Pas-de-Calais

- **Bilan financier 2019** : Avec l'aide du trésorier, le président dresse le tableau de la situation financière de la section : au 21 novembre, si le solde CCP est inférieur de 415€ par rapport au 1^{er} janvier, des sommes restent à encaisser : 2^{ème} acompte de la quote-part due par le Siège, versement d'une subvention du Conseil départemental du Nord et il précise que les sympathisants contribuent à la vie de la section pour 460€ nets, ce qui est loin d'être négligeable.
- **Concours** : Le point est fait sur le concours « *Plaisir de dire* », mis en place à la suite de l'inclusion d'une épreuve d'expression orale au Brevet des collèges et au Baccalauréat. Compte-tenu des conditions de réalisation des épreuves, la section décide de ne pas mettre en œuvre ce concours cette année.
Les sujets des concours « *Plaisir d'écrire* » sont passés en revue et la liste des établissements destinataires établie. La date de retour des copies à la section est fixée au 14 février afin de permettre la transmission au Siège des copies éligibles à un prix national avant le 19 mars. Une date devra être fixée pour sélectionner les copies reçues.
Le « *Concours d'Eloquence* » que nous organisons avec nos amis de la section douaisienne de l'Amopa Nord est bien lancé : des réunions de préparation ont eu lieu le 6 juin, 26 septembre, 7 novembre et 12 décembre. La sélection aura lieu le 18 mars 2020 et la finale au théâtre de Douai le 8 avril. Le président distribue le « dossier Presse » transmis aux établissements concernés dont la liste est examinée. Le président rappelle non sans émotion le décès brutal de Claude Soulès, une des chevilles ouvrières de cette action.

- **Adhésions des membres actifs et sympathisants – Année 2019 :** Le point est fait sur les effectifs :
 - Membres actifs : 156 adhésions (90,17% par rapport à 2018) et 72 abonnements (102,86% par rapport à 2018)
 - Membres sympathisants : effectif stable 23 en 2019 (24 en 2018 et 25 en 2017)
 Le président fait état du courrier adressé à Madame Catherine Briois, présidente de la toute nouvelle *Amicale des Enseignants*, dont le siège est situé Ecole Primaire de Campagne-les-Hesdin, et qui a des objectifs de fonctionnement similaires aux valeurs de l'AMOPA.
- **Nominations et promotions :** Nous constatons toujours une lente mais continue érosion du nombre d'adhérents. Une discussion s'engage sur les raisons possibles mais surtout sur la manière de retrouver un recrutement qui assure la pérennité de notre section. Plusieurs pistes sont évoquées, qu'il conviendra de travailler, mais le sentiment général est que sans le soutien indéfectible et **actif** de la hiérarchie de l'Education Nationale, IA, IEN, IEN-ET, IPR nous continuerons à rencontrer des difficultés dans ce domaine !
 Pour l'instant, Didier Chappe est chargé de modifier la lettre qui sera jointe au bulletin d'adhésion que le siège envoie aux nouveaux nommés et promus, en y insérant des arguments financiers.
- **Activités 2019 et Projets 2020 :** Le président rappelle l'existence de l'onglet « Vie des sections » sur le site national de l'AMOPA ; chacun peut y trouver le résumé des activités de la section, dont les plus récentes : l'assemblée générale 2019 à Noyelles-Godault avec la visite de Delta3, le Concours d'Eloquence des 13 et 20 mars 2019, les cérémonies de remises des prix du Concours « Défense et Illustration de la Langue française » aux élèves de l'Ecole du Moulin à MARCK, au lycée Pablo Picasso à AVION, à l'EREA de BERCK où Ophélie WATTRELOT obtient un accessit au premier prix national pour sa poésie « Les ailes de l'amour ».
 Le président dresse la liste des lieux où se sont déroulées les 20 dernières assemblées générales. En tenant compte des congés scolaires, des concours, des dates pour les élections municipales, il peut être envisagé de tenir l'assemblée générale 2020 en mai ou juin prochain soit à Boulogne sur Mer, soit à La Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil où les frais de location d'une salle seraient compensés par l'absence de recours à un autocar pour les déplacements. Le président est chargé de prendre les contacts nécessaires.
- **Questions diverses** Est évoqué, à la suite d'un article paru dans la presse, le départ de Renée TINCHON pour Saint-Quentin (02). Très attachée avec Jacques, son mari, décédé en janvier 2017, aux valeurs de l'Amopa, elle sera invitée à notre prochaine assemblée générale. Didier CHAPPE se chargera de trouver un but de sortie à Saint-Quentin afin d'associer toujours Renée à nos rencontres en souvenir du « bon vieux temps » !



La matinée de travail, studieuse, est close à 12h30 et fait place à de joyeuses agapes à frais partagés, les plats régionaux se succédant pour réjouir les papilles : ficelle picarde, filet mignon au maroilles et tarte pommes-rhubarbe, le tout arrosé de boissons fermentées locales.